

# Changement du taux de la TVQ

1. Cliquez sur **Utilitaires Phase2**

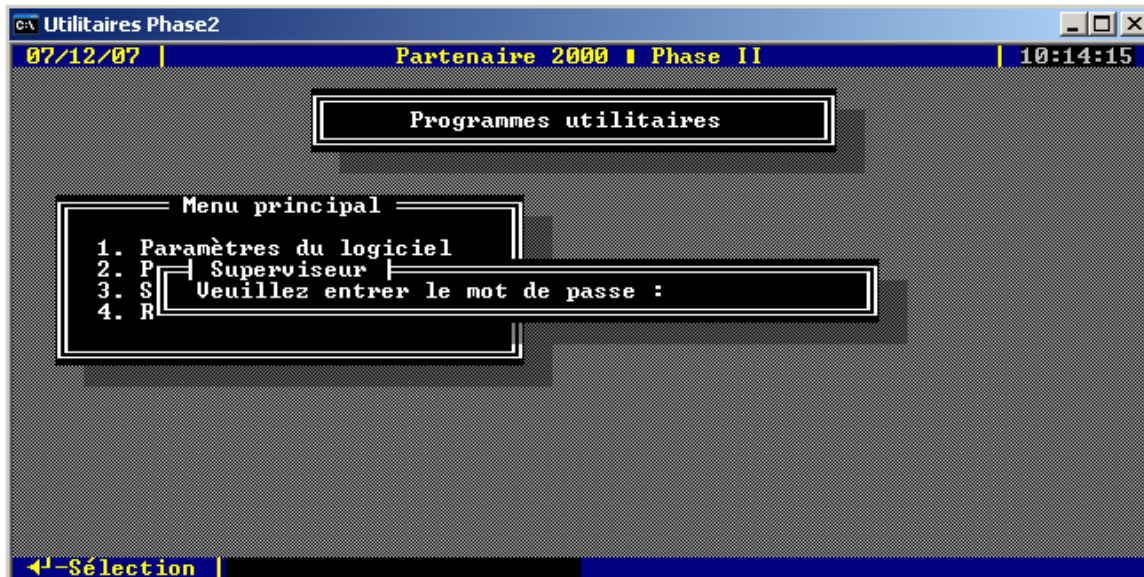


2. Naviguez à la 3<sup>ème</sup> option en utilisant les flèches sur le clavier. Accédez le menu « **Superviseur** » en appuyant sur la touche « **enter** » une fois celui-ci sélectionné.



3. Entrez le **mot de passe**.

Si vous n'avez pas le mot de passe, SVP contactez le propriétaire du commerce pour faire ce changement.



4. Sélectionnez l'option « Taxes » dans le menu en et appuyez sur la touche « enter ».



5. Cette fenêtre s'applique à la TVQ, changez le pourcentage de la taxe de 8.50 à 9.50. Lorsque le chiffre est changé, appuyez sur « enter » à deux reprises.



6. Cette fenêtre s'applique à la TPS, il n'y a aucun changement à faire ici, donc appuyez sur « enter » à deux reprises.



7. Sélectionnez « En cascade » et appuyez sur « enter ».



9. Sélectionnez « Oui » et appuyez sur « enter ».



10. Changez le pourcentage de la taxe de 8.50 à 9.50, appuyez sur « enter ».



11. Quittez les « Utilitaires » en appuyant sur la touche « Échap » ou « Esc ».

-fin-